

CONVOCATION DES JOUEURS INFORMATION AU PRESIDENT ORGANISATEUR

DESCRIPTIF DE L'EPREUVE	
Epreuve :	Individuelle 3 Bandes N3
Tour :	3 ^e Journée
Distance :	25 points
Limitation :	50 reprises
Moyenne :	0,360 à 0,523

CONVOCATION			
DIMANCHE	28/01/2024	Heure :	10h00
Club :	16.24 ENTENTE SPORTIVE SEGREENNE		
Adresse :	4 RUE NICOLAS		
Ville :	49500 - SEGRE EN ANJOU BLEU		
Contact :	daligault.c.49@hotmail.fr		
TENUE CONFORME AU CODE SPORTIF ET LICENCE EXIGEEES			

GESTIONNAIRE	
Nom :	Ralph CHAILLOU
Contact :	06.18.64.32.11
Mail :	ralphchailou.billard@gmail.com



POULE 6 - JOUEURS PARTICIPANTS						
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	DORIZON Eric	112300G	BILLARD CLUB US ARNAGE	N3	0,55	8
20	GRANGER Pascal	110381L	ACADEMIE DE BILLARD FONTENAIENNE	N3	0,355	3
28	LOISON Sylvère	162936E	B.C. DES FRANCS ARCHERS	N3	0,327	0

POULE 7 - JOUEURS PARTICIPANTS						
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
5	DALIGAULT Christian	020160K	ANJOU BLEU BILLARD SEGREEN	N3	0,513	7
16	LEE Byeonghwan	154450F	B.C. TAPIS VERT ANGEVIN	N3	0,331	4
25	BELLANGER Philippe	019809X	ANJOU BLEU BILLARD SEGREEN	N3	0,400	0

POULE 9 - JOUEURS PARTICIPANTS						
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
9	VERGER André	020724C	ANJOU BLEU BILLARD SEGREEN	N3	0,426	6
17	ADAM Jean-Luc	119556I	BILLARD CLUB D ALENCON	N3	0,316	4

Rappel : Il appartient au club recevant d'avoir un directeur de jeu.

Poule de 2 joueurs : les joueurs se rencontrent en matchs aller / retour.

Poule de 3 joueurs : joueur 2 contre joueur 3, puis le perdant(*) contre le joueur 1, enfin le gagnant(*) du premier tour contre le joueur 1.

Attention, 2 joueurs d'un même club doivent toujours s'affronter lors du premier tour.

(*) En cas d'égalité au premier match, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée.

CONVOCAION DES JOUEURS INFORMATION AU PRESIDENT ORGANISATEUR

DESCRIPTIF DE L'EPREUVE

Epreuve :	Individuelle 3 Bandes R1
Tour :	3è Journée
Distance :	20 points
Limitation :	50 reprises
Moyenne :	0,000 à 0,359

CONVOCAION

DIMANCHE	28/01/2024	Heure :	10h00
Club :	16.34 ECOLE DE BILLARD DU MANS		
Adresse :	6 BOULEVARD WINSTON CHURCHILL		
Ville :	72100 - LE MANS		
Contact :	02 43 86 98 41		
TENU CONFORME AU CODE SPORTIF ET LICENCE EXIGEEES			

GESTIONNAIRE

Nom :	Ralph CHAILLOU
Contact :	06.18.64.32.11
Mail :	ralphchailou.billard@gmail.com



POULE 7 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	ROUILLON Jean-Luc	120484A	ECOLE DE BILLARD DU MANS	R1	0,441	8
16	LOISTRON Benoît	013603F	BILLARD CLUB D ALENCON	R1	0,260	4
25	BLIN Didier	019526A	ACADEMIE J.S. COULAINES	R1	0,250	2

POULE 8 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
7	DERRADJI Sofiane	169197K	ACADEMIE J.S. COULAINES	R1	0,407	6
17	MERINIS Serge	019528C	ECOLE DE BILLARD DU MANS	R1	0,255	4
30	ELHIDAQUI Zakaria	181370R	BILLARD CLUB CASTELORIE	R1	0,213	2

POULE 9 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
8	DUBUT Stéphane	172797Y	SPORTING CLUB MAROLLAIS SECTION	R1	0,309	6
13	COUALLIER Jean-Pier	135414G	ECOLE DE BILLARD DU MANS	R1	0,305	5
33	CAILLARD Yves	166267A	BILLARD CLUB US ARNAGE	R1	0,324	1

POULE 10 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
10	POISSON Marc	152083H	AMIS DU BILL. FRANCAIS BONNETABLI	R1	0,364	5
15	TEISSIER Joël	019502C	AMIS DU BILL. FRANCAIS BONNETABLI	R1	0,275	4
36	NOBLE Roland	137493F	BILLARD CLUB US ARNAGE	R1	0,180	0

POULE 11 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
11	ROBERT Jean-Yves	122625J	ECOLE DE BILLARD DU MANS	R1	0,325	5
14	DROUET Christophe	100483T	ACADEMIE J.S. COULAINES	R1	0,290	4
	WINKEL Michel	163310L	ECOLE DE BILLARD DU MANS	R1	0,186	0

POULE 12 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
12	FOUQUET Benoît	100415D	ECOLE DE BILLARD DU MANS	R1	0,310	5
19	JOUBERT Michel	143865H	ECOLE DE BILLARD DU MANS	R1	0,312	3

Rappel : Il appartient au club recevant d'avoir un directeur de jeu.

Poule de 2 joueurs : les joueurs se rencontrent en matchs aller / retour.

Poule de 3 joueurs : joueur 2 contre joueur 3, puis le perdant(*) contre le joueur 1, enfin le gagnant(*) du premier tour contre le joueur 1.

Attention, 2 joueurs d'un même club doivent toujours s'affronter lors du premier tour.

(*) En cas d'égalité au premier match, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée.